

La police de l'eau et de la nature dans le Puy-de-Dôme



**Bilan 2016
et perspectives 2017**

Sommaire

1 Pourquoi, comment ?

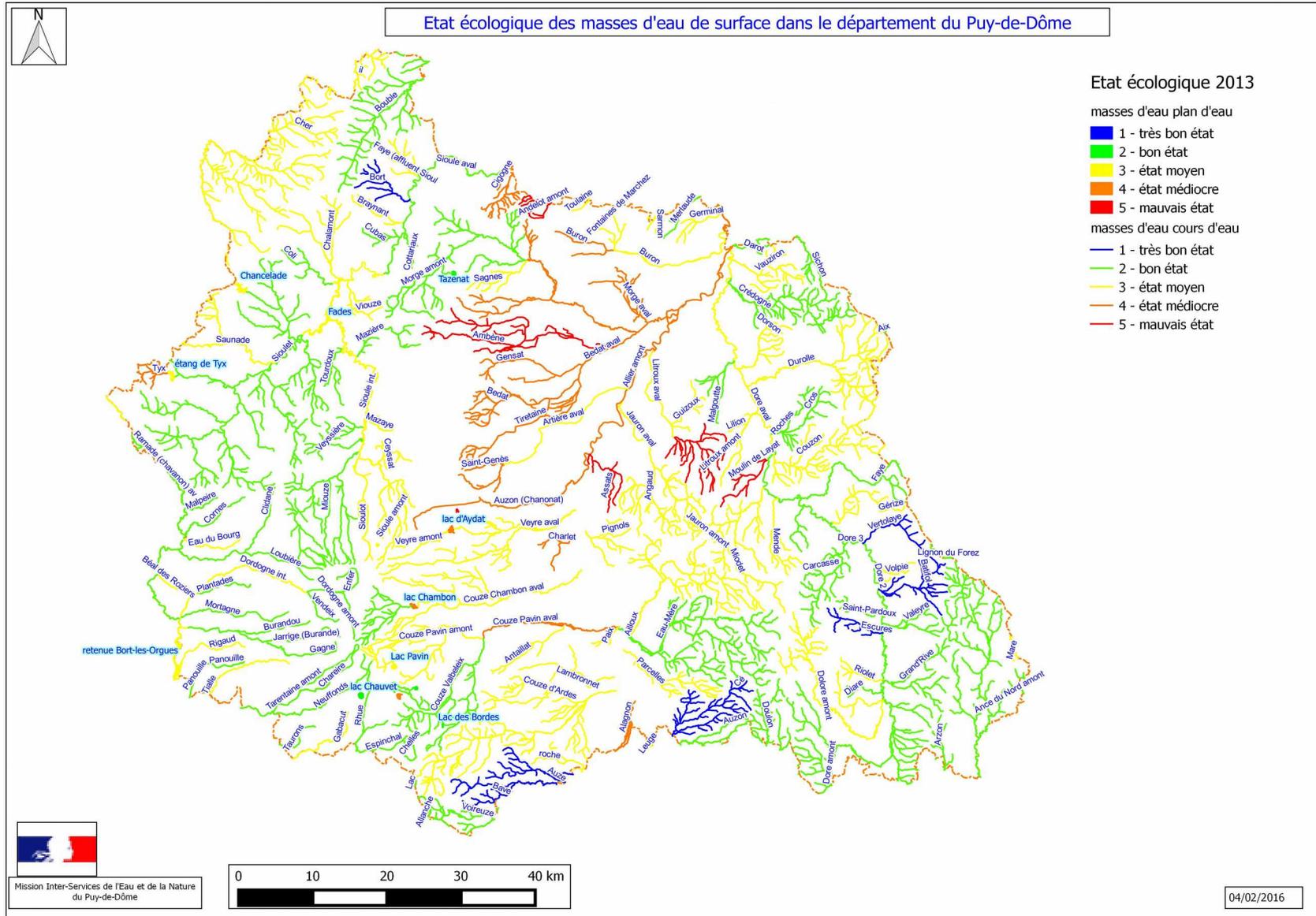
2 Données globales 2016

moyens humains, nombre de contrôles, nombre de non-conformités, répartition géographique, suites données

3 Bilan et perspective par thèmes de contrôle

Pourquoi ?

Atteindre le bon état des masses d'eau



Pourquoi ?

Préserver la biodiversité

- Le Puy-de-Dôme abrite de nombreuses espèces ou habitats rares ou menacés, parfois endémiques
- Le patrimoine végétal : une flore riche et variée abritant quelques espèces rares, parfois menacées. Plus d'une centaine d'espèces protégées **47 sp liste nationale, 112 liste régionale, 12 directives européennes**
- Le patrimoine animal (dont certaines espèces font l'objet de PNA*)
 - **Mammifères** (loutre*, chiroptère* ex de la grande noctule)
 - **Oiseaux** nicheurs ou halte migratoire (pie grièche*, milan royal*)
 - **Faunes aquatiques**, saumon, écrevisse à pieds blancs, moules perlières*, crapaud sonneur à ventre jaune*
 - **Papillons** (azurée des moulières / maculinea*, cuivré de la bistorte...)
 - **Coléoptères, Odonates*, Orthoptères ...**
- La mosaïque de milieux est une richesse
 - Zones humides, milieux ouverts et pelouses d'altitude, bocages, milieux forestiers, ...



Crédits photos
PNA / Docobs Natura 2000 et DDT63

Objectif des contrôles

- vérifier que les prescriptions qui sont édictées sont effectivement appliquées,
- s'assurer que les prescriptions édictées sont effectivement contrôlables, cohérentes avec la protection du milieu et réalistes,
- constater les manquements ou infractions et engager les procédures correctives et/ou répressives,
- faire changer des pratiques qui impactent le milieu aquatique (ex : ZNT, drainage de zone humide).

Deux types de contrôles possibles

	administratif	judiciaire
Référence	L.171-1 et suivant du CE	L.172-1 et suivant du CE
Autorité	Préfet	Procureur
Qui peut le réaliser	Fonctionnaire	Fonctionnaire commissionné et assermenté , ...
But	Préventif Vérifier le respect des règles	Répressif Constater une infraction
Suite	Rapport de manquement Suite administrative	Procès verbal Suite pénale
Diffusion	Rapport transmis à l'intéressé avec contradictoire	PV non transmis à l'intéressé. Copie à fédé si concernée

Agents habilités en police judiciaire eau et nature

- les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et adjoints intervenant dans le cadre du code de procédure pénale
- les fonctionnaires et agents spécialement habilités par la loi, commissionnés par l'autorité administrative, et assermentés
 - ◆ inspecteurs de l'environnement (L.172-1 C.Env)
 - ◆ agents des réserves naturelles nationales (RNN) (L. 332-20 et 22 C.Env)
 - ◆ gardes particuliers assermentés pour la chasse (art. L.428-21) ou la pêche (art. L.437-13)
 - ◆ agents de l'ONF, agents des douanes, etc.

Nature des contrôles

Contrôles documentaires

- Contrôle des documents dont la transmission est imposée
(ex : résultat d'autosurveillance, production d'une étude, existence d'un certificat de capacité, ...).

Contrôles de terrain

- Inopinés ou programmés
- Sur une thématique ou sur l'ensemble des prescriptions relatives à un ouvrage
- Sur un ouvrage ou sur un territoire

Une police au service de la préservation de l'eau et de la nature



Contrôle du débit réservé par un inspecteur de l'environnement de l'ONEMA

Pourquoi ? Comment ?
Toute personne physique ou morale dont l'action peut avoir un impact sur l'environnement est susceptible d'être contrôlée.

Liberté - Égalité - Fraternité
République Française

Direction
Départementale
des Territoires
du Puy-de-Dôme

mars 2014

En amont

Limiter les impacts et préserver les milieux naturels

Encadrer les projets et activités dans le respect de la doctrine
éviter – réduire - compenser

Doctrine confortée par la loi pour la reconquête de la biodiversité
du 8 août 2016

L110-1 II-2° du code de l'environnement

*Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable. Ce principe implique **d'éviter** les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit ; à défaut, d'en **réduire** la portée ; enfin, en dernier lieu, de **compenser** les atteintes qui n'ont pu être évitées ni réduites, en tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées ;*

Ce principe doit viser un objectif d'absence de perte nette de biodiversité, voire tendre vers un gain de biodiversité

Limiter les impacts et préserver les milieux naturels

En 2016

- 13 autorisations loi sur l'eau délivrées, 113 arrêtés de prescriptions spécifiques suite à déclaration de travaux/ouvrages, 85 réceptionnés de déclaration simples de travaux/ouvrages, 2 oppositions à déclaration, 180 avis préalables à travaux,
- 287 avis pour des dossiers de manifestation sportive en plein air dont 54 avec étude d'incidence Natura 2000,
- 41 évaluation d'incidence Natura 2000 (hors loi sur l'eau et manifestation) : 7 défrichements, 14 documents d'urbanisme, 20 permis de construire ou d'aménager

Coordination des contrôles

au sein de la
Mission Inter-Service de l'Eau et de la Nature

au travers d'un plan de contrôle
pour fixer les objectifs et définir un pilote par action
et de programmes de contrôles par action

Un plan de contrôle pour fixer objectifs quantitatifs en fonction des enjeux locaux et des moyens disponibles

Stratégie pluriannuelle de Plan de contrôle départemental interservice eau et nature						
Domaine	Opérations de contrôle (IOTA, ICPE, Réglementation territoriale etc.)	Ciblage : territorialisation et critères d'intervention	Niveau de priorité 1, 2 ou 3	Saisonnalité	Objectif quantitatif	Stratégie post-contrôle à valider avec Procureur : suites administratives ou judiciaires
	Station d'épuration	<ul style="list-style-type: none"> - Agglomération ayant fait l'objet d'une mise en demeure ou de visites sans retour - Agglomération située sur une masse d'eau en mauvais état sur le paramètre macropolluant (Morge, Bedat, Jauron) tout en maintenant une présence sur l'ensemble du département - Agglomération dont la STEP est notoirement en mauvais état - Agglomération avec un développement urbain important 	1	année	à minima 6/an (20% des STEP à enjeu)	rapport avec liste des points à améliorer et délais de réalisation demandé Mise en demeure dans le cas où aucune action n'aurait été engagée entre 2 visites Blocage de l'urbanisation si capacité insuffisante ou si résultat de rejet non conforme.

Plan de contrôle 2016									
Domaine	Thèmes	Types d'actions	Niveau de priorité du Contrôle	DDT(M)	ONEMA	ONCFS	Autres	Somme	Objectif quantitatif en nombre
ité de l'eau		Station d'épuration	1	50				50	37
	Lutter contre les pollutions urbaines	Plan d'épandage des boues des Systèmes d'assainissement collectif	2	2				2	2
		Contrôle des déversoirs d'orage et trop plein des postes de relèvement	2					0	
	Rejet d'eaux pluviales	Rejets des eaux de ruissellement des infrastructures linéaires de transport et des zones imperméabilisées des agglomérations	2	3	5			8	3
	Eau potable	Préservation des captages d'AEP	1				35	35	80
	Lutte contre la pollution par les pesticides	Zones non traitées	1		100			100	bassin versant du Buron

Données globales 2016

moyens humains

nombre de contrôles

nombre de non-conformités

répartition géographique

suites données

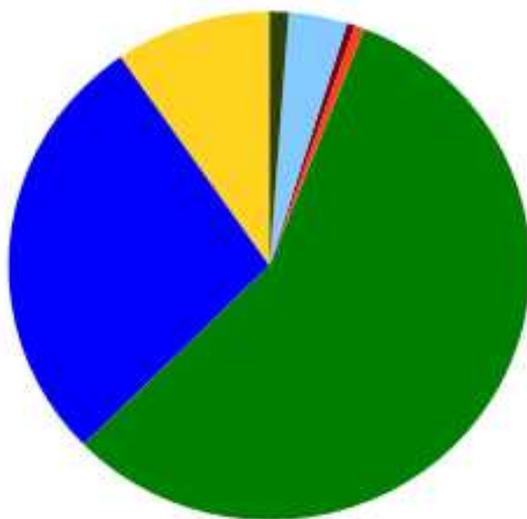
Volume des contrôles 2016 en temps

2639 journées de contrôle en 2016, soit un équivalent de 13 ETP

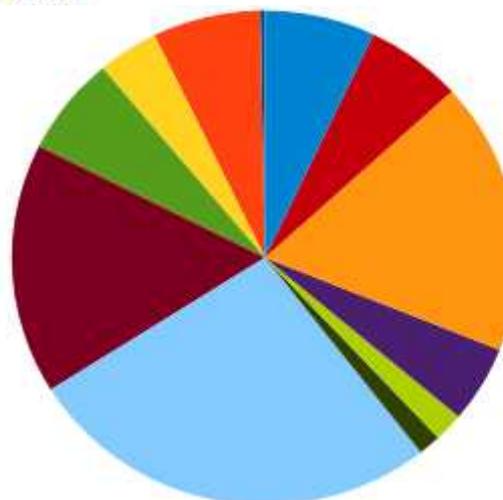
659 contrôles d'installations, travaux ou activités hors opérations de surveillance ou territoriale

88 non-conformités administratives

110 procédures pénales
(pour 173 infractions relevées)



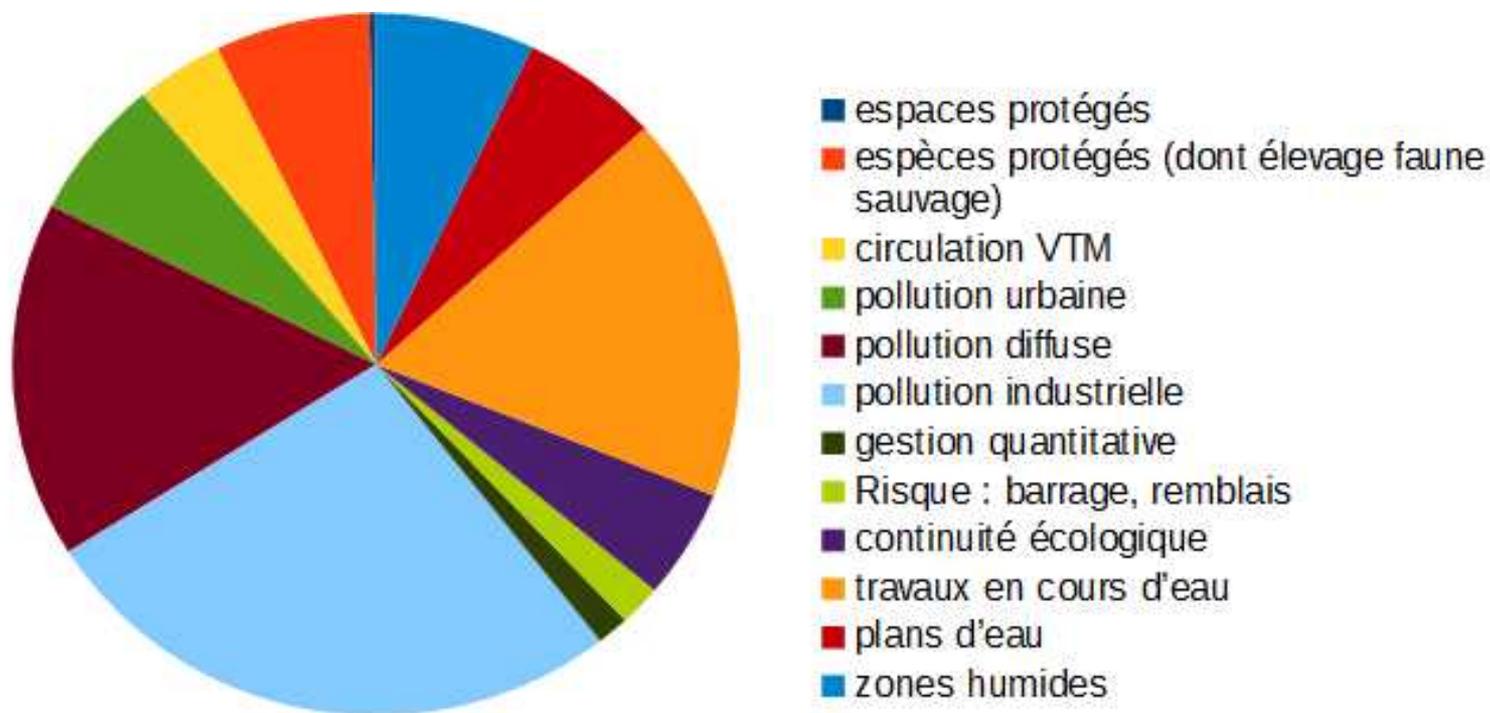
- DDT
- AFB
- ONCFS
- DREAL
- DDPP
- DRAAF
- ARS



- espaces protégés
- espèces protégés (dont élevage faune sauvage)
- circulation VTM
- pollution urbaine
- pollution diffuse
- pollution industrielle
- gestion quantitative
- Risque : barrage, remblais
- continuité écologique
- travaux en cours d'eau
- plans d'eau
- zones humides

Volume des contrôles 2016 en nombre

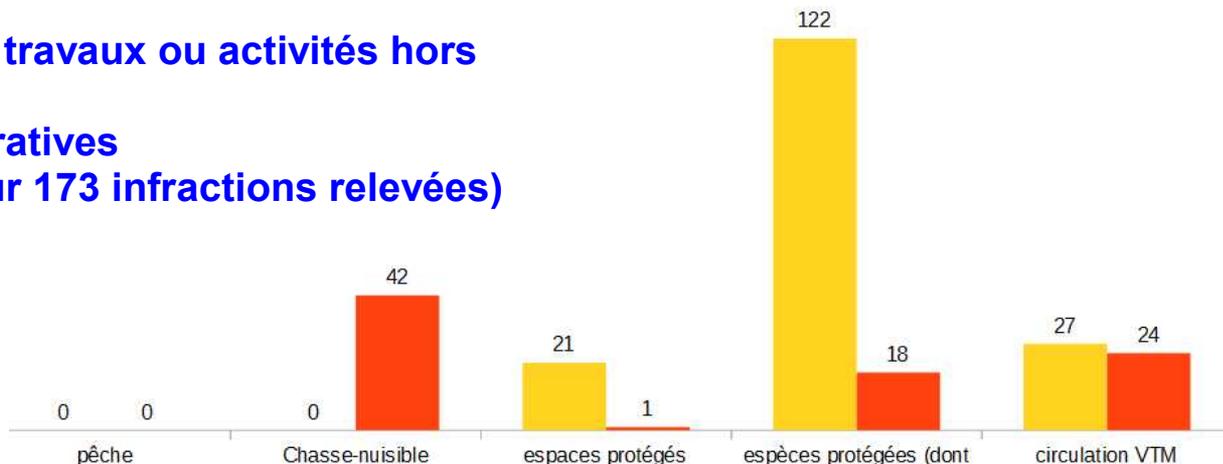
659 contrôles d'installations, travaux ou activités hors opérations de surveillance ou territoriale (hors contrôle permis de chasse)



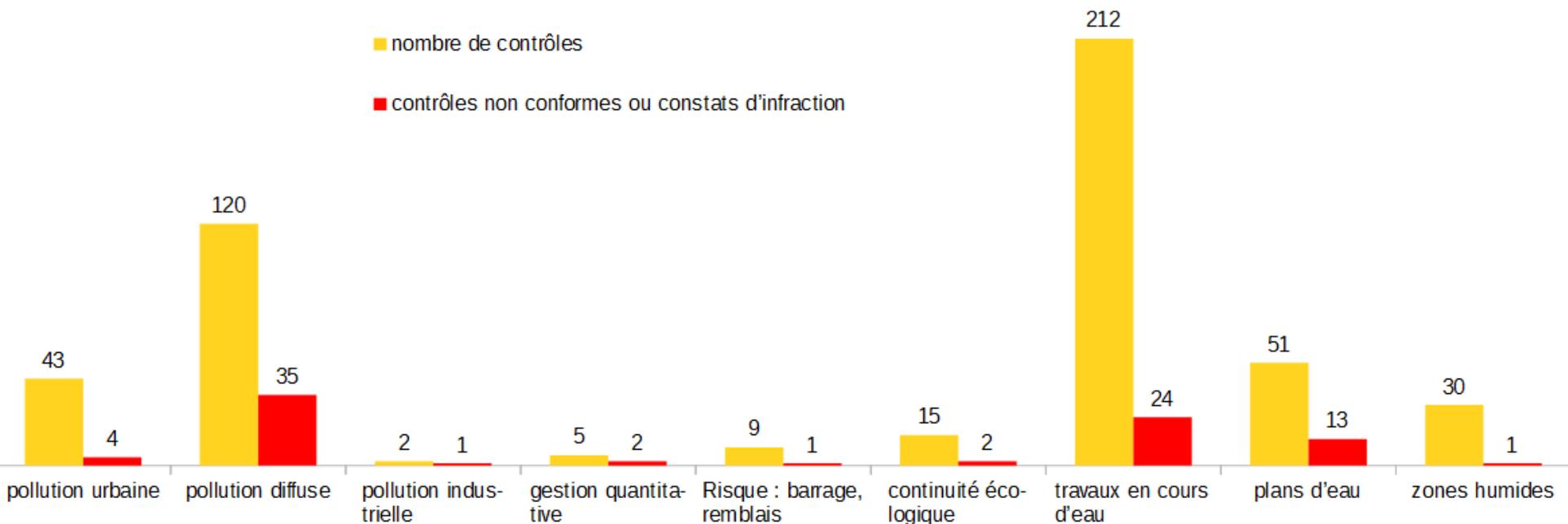
2

Volume des contrôles 2016 et non-conformités/infractions relevées

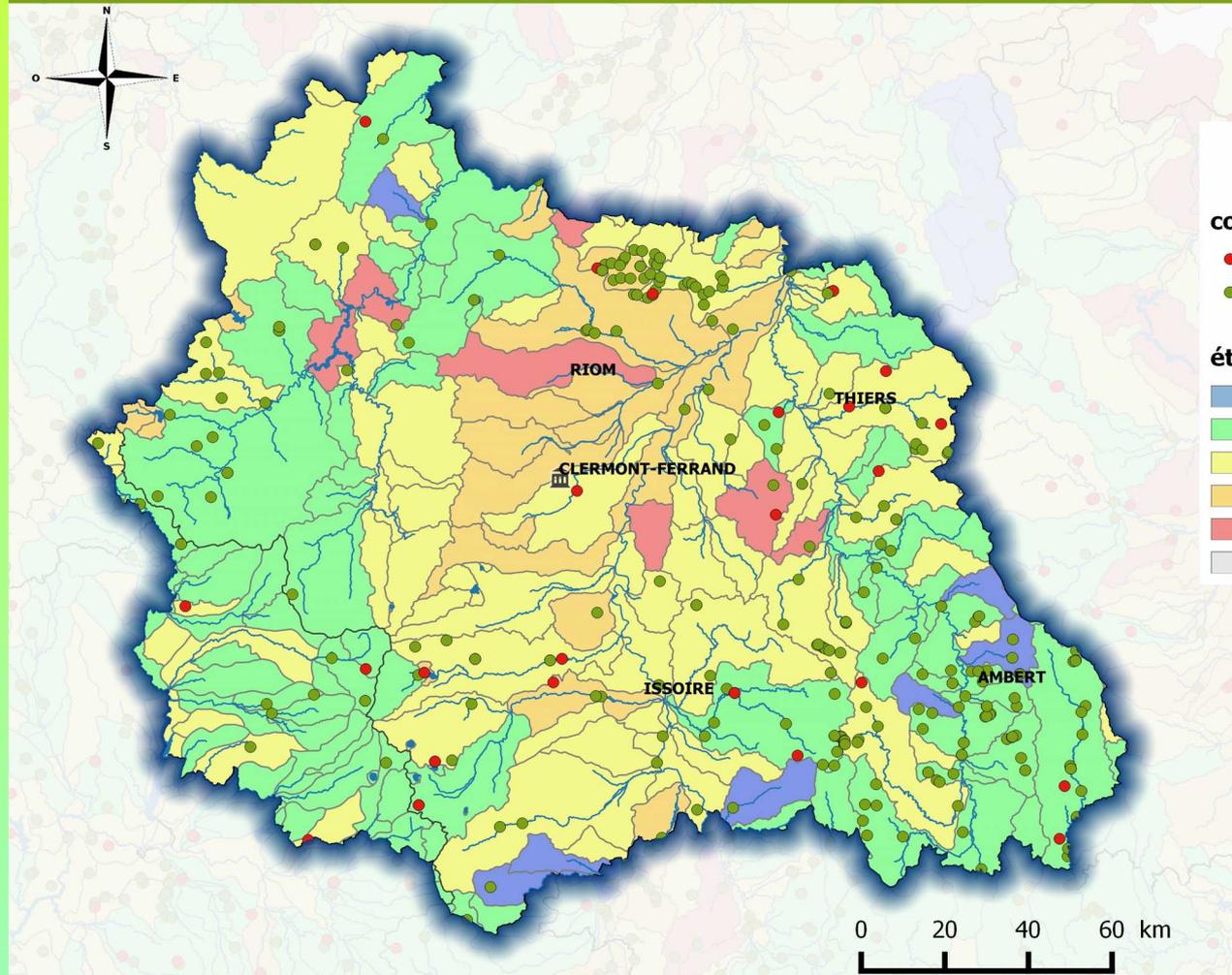
659 contrôles d'installations, travaux ou activités hors opérations de surveillance
 88 non-conformités administratives
 110 procédures pénales (pour 173 infractions relevées)



■ nombre de contrôles
 ■ contrôles non conformes ou constats d'infraction



Bilan des contrôles 2016

Département du
PUY DE DOME

Légende

contrôles geolocalisés 2016

- non-conforme
- conforme

état écologique des masses d'eau (BV)

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- non renseigné

soit 281 contrôles

Sources des données : ONEMA - AFB
Fonds cartographiques : BD Carto-IGN
© Agence Française pour la Biodiversité, janvier 2017

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

Localisation des contrôles par type d'usager : AFB

Bilan des contrôles 2016

Département du PUY DE DOME

Conformité des contrôles par domaine

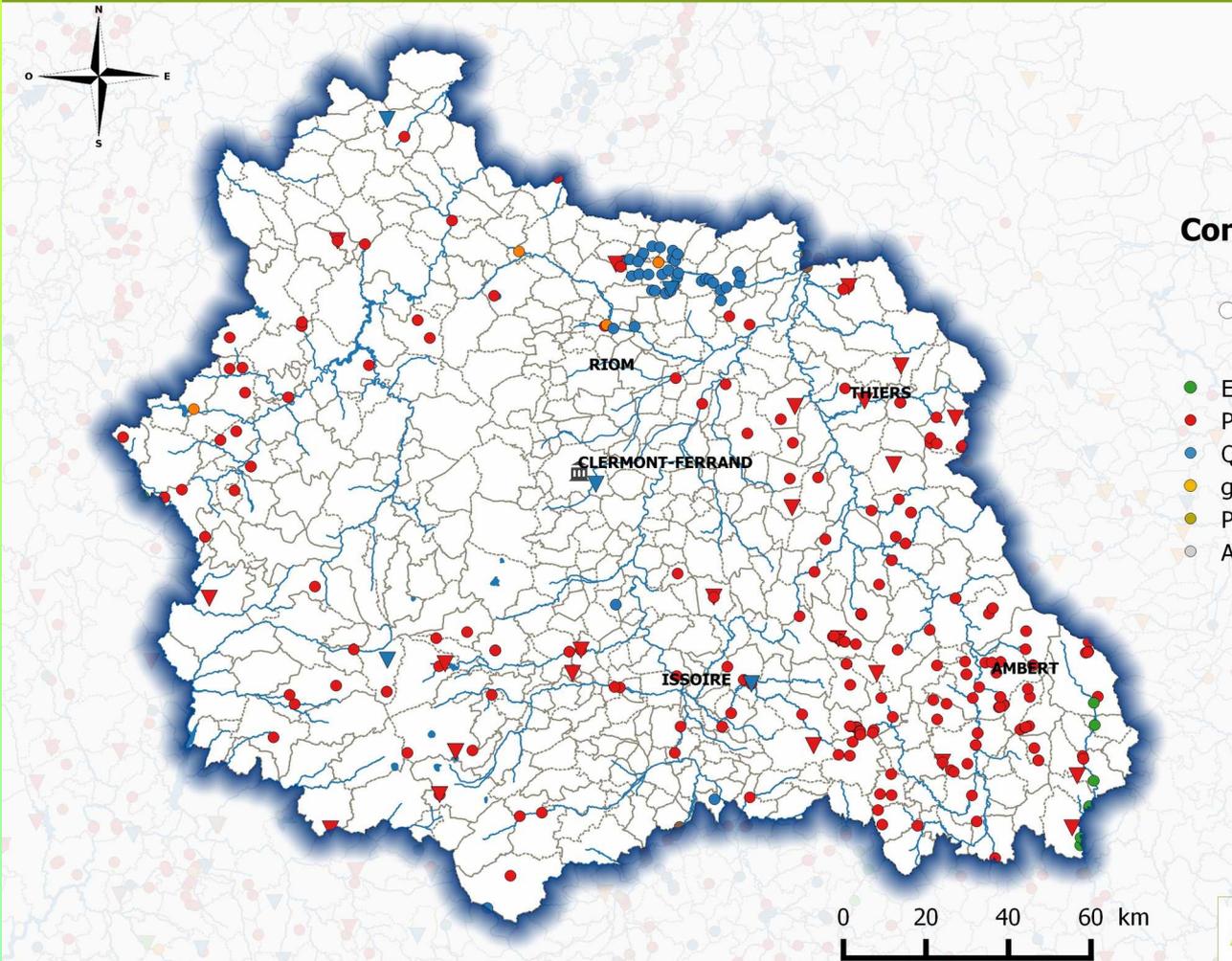
○ conforme ▽ non-conforme

- Espèces-habitats
- Préservation des milieux aquatiques
- Qualité d'eau
- gestion quantitative
- Pêche-braconnage
- Autre Domaine

soit 281 contrôles

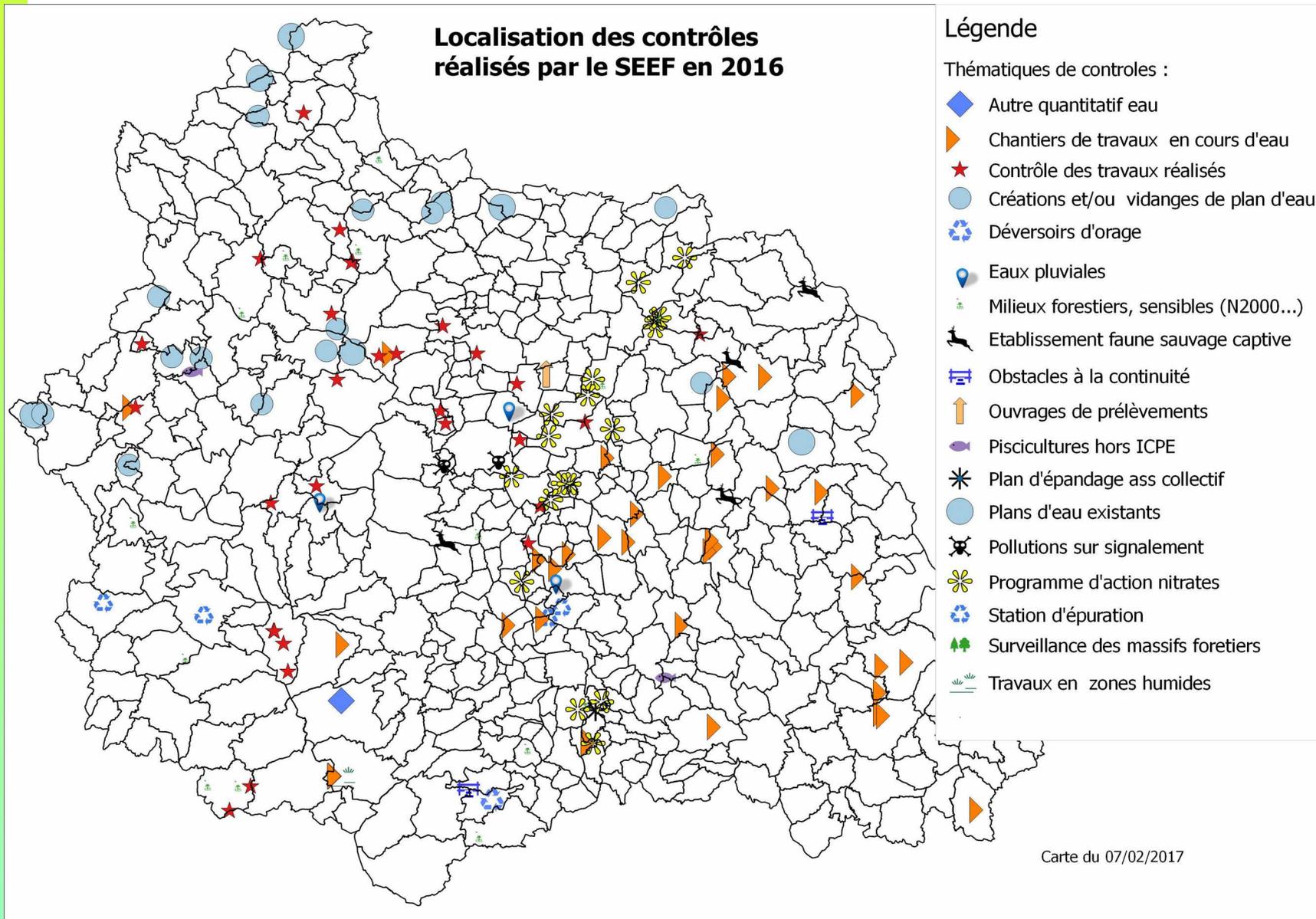
**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



Sources des données : ONEMA - AFB
Fonds cartographiques : BD Cartho-IGN
© Agence Française pour la Biodiversité, janvier 2017

Localisation des contrôles par thématique : DDT



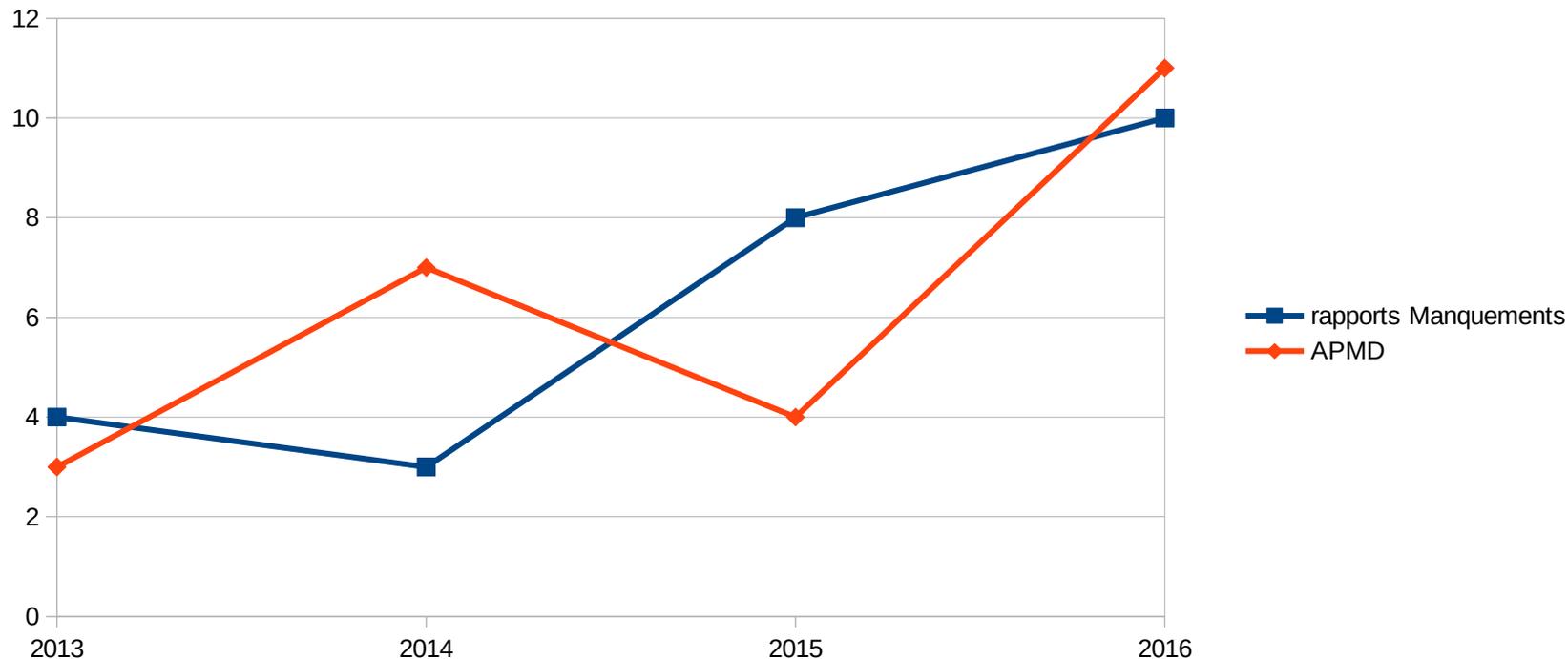
Suites des contrôles non conformes ou infractions

Non-conformité 2016	Eau	Nature
Compte-rendu avec lettre de rappel à la loi, de demande de régularisation ou de remise en état	83 (y compris ICPE)	5
Rapport de manquement	26 (hors ICPE)	2
Mise en demeure administrative	11 (hors ICPE)	1

Procédures 2015	Eau (hors pêche et y compris phyto)	Nature
PV simplifié	9	3
Classement	2	2
Rappel à la loi	9	0
Timbre-amende	26	112
Ordonnance pénale	0	7
Composition pénale	3	4
Poursuites / Jugement	0	1
En instruction / suite non connue de la DDT	4	29

Suites des contrôles non conformes ou infractions

Utilisation de la procédures administratives systématisée depuis 2013 Rapport de manquements / Mises en demeure



Sur 25 dossiers (fin 2016)

- 5 situations réglées,
- 9 en voie de régularisation,
- 2 APMD non respectés,
- 9 procédures en cours (délais non échus)

Bilan 2016 et plan de contrôle 2017 par thèmes de contrôle

- 1 **Qualité eau**
- 2 **Gestion quantitative ressource en eau**
- 3 ***Sécurité publique***
- 4 **Préservation milieux aquatiques**
- 5 **Exercice pêche**
- 6 **Surveillance des territoires**
- 7 **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
- 8 **Gestion espèces chassables et police chasse**
- 9 **Préservation faune et flore**
- 10 **Protection habitats**

3.1

♦ **Qualité eau**

Rejets urbains

Rejets industriels

Captages d'Eau potable

Pollution par les pesticides

Pollution par les nitrates

Pollutions accidentelles

Autres pollutions

♦ **Gestion quantitative ressource en eau**

♦ ***Sécurité publique***

♦ **Préservation milieux aquatiques**

♦ **Exercice pêche**

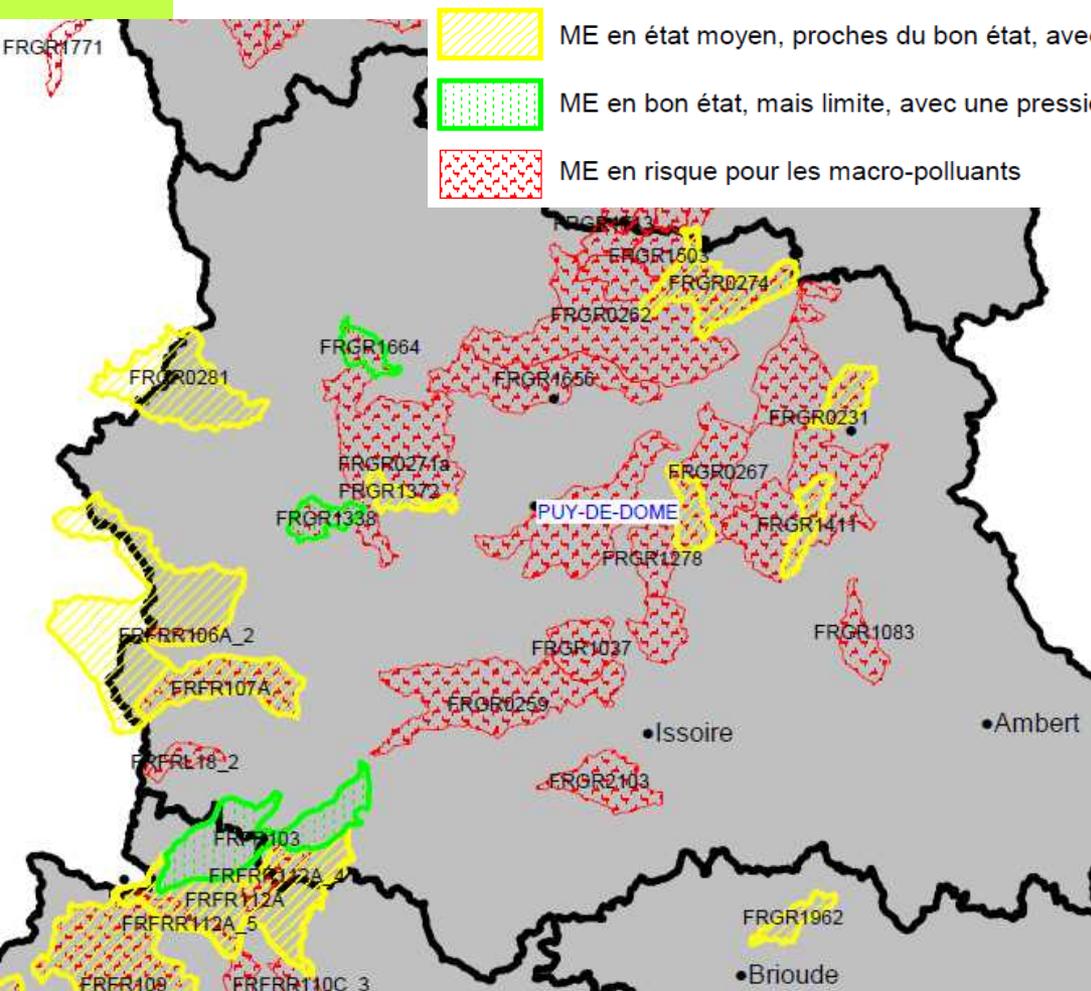
♦ **Surveillance des territoires**

♦ **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**

♦ **Gestion espèces chassables et police chasse**

♦ **Préservation faune et flore**

♦ **Protection habitats**

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

- résultat d'auto-surveillance
- cohérence des charges produites/collectées/traitées
- respect des échéances fixés par arrêté ou contrôle précédent
- absence de rejets directs
- Rapport avec amélioration/étude/travaux à faire
- APMD si rien de fait
- blocage urbanisation si non-conformité importante

3.1

Qualité de l'eau : rejets urbain – eaux usées Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2016

- 5 contrôles sur site
- 26 contrôles bureau à partir auto-contrôle (plus 2000 EH)
- suivi des demandes faites suite aux non-conformités soulevées
 - sur 32 agglos > 2000 EH,
4 agglos sont non conformes
 - blocage urbanisation sur 15 agglo.
déblocage sur 3



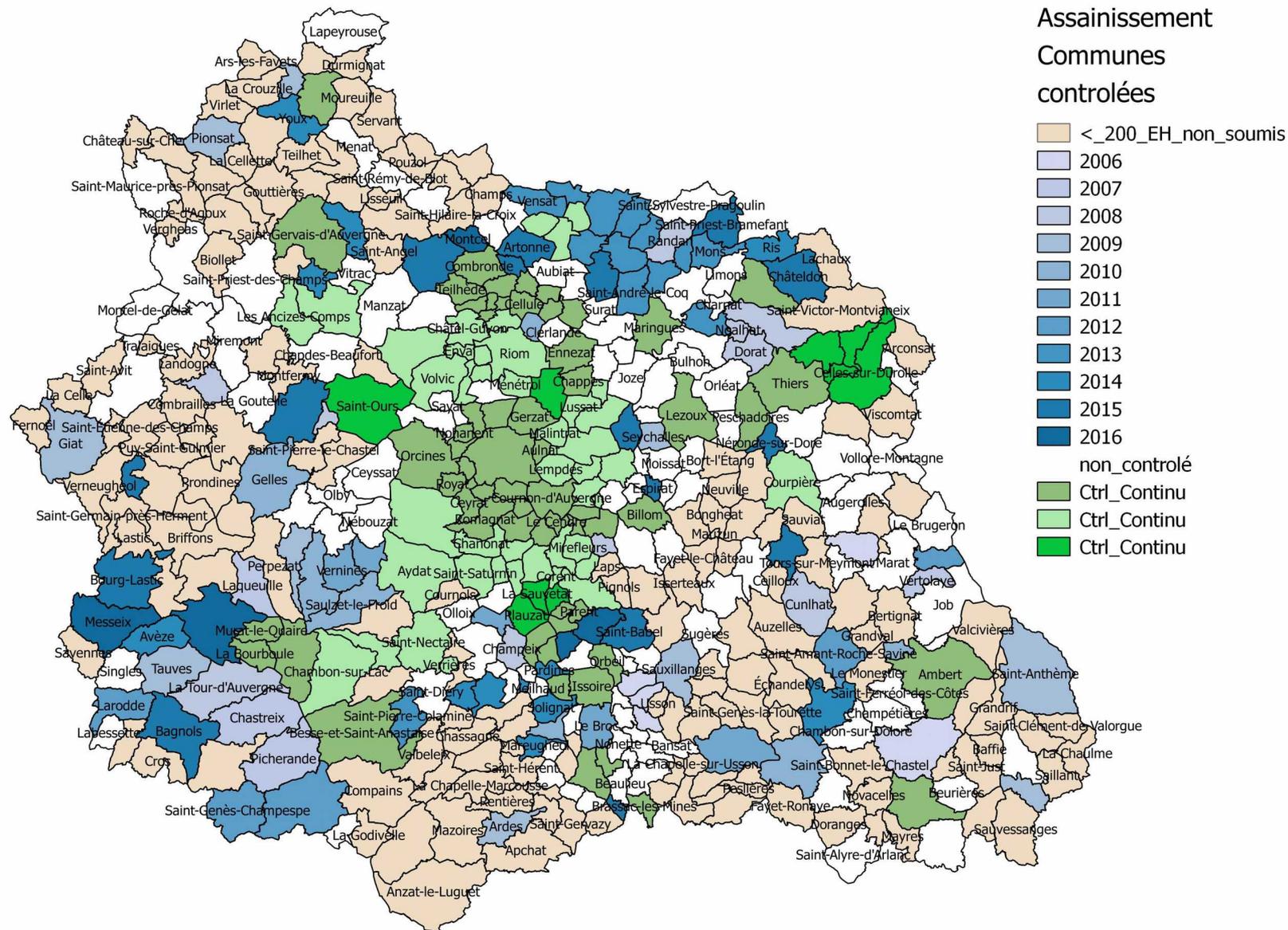
*Nouvelle station d'épuration à Laqueille (filtre planté de roseau) mise en service en 2016
Blocage de l'urbanisation levé*

2017

- **contrôles des travaux prévus ou demandés ces 5 dernières années,**
- **analyse résultats d'auto-contrôles station et réseau (plus de 1000 EH)**

Qualité de l'eau : rejets urbains – eaux usées

Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives



Contrôle des vidangeurs – plans d'épandage

- 2016**
- **contrôles bureau à partir des bilans transmis par vidangeurs et par stations d'épuration acceptant des matières de vidange**
 - **contrôle des bordereau de vidange avec le SPANC d'Ambert**
 - **des vidanges sont faites sans passer par des vidangeurs agréés**
 - **3 contrôles de plans d'épandage**
- 2017**
- **contrôle à partir de bordereaux de suivi des matière de vidange en lien avec les contrôles réalisés par les SPANC**
 - **contrôle des plans d'épandage situés en zone vulnérable**

3.1

Qualité de l'eau : rejets urbain - eaux pluviales

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Zone à risque inondation et à coulée de boue.

ZAC ou lotissements ayant bénéficié d'un arrêté dans les cinq dernières années.

- existence dispositifs prévus dans dossier déclaration/autorisation
- registre entretien et/ou bordereaux évacuation MES/Hydrocarbure
- résultats des auto-contrôles prévus dans AP
- Rapport avec amélioration à faire
- APMD si rien de fait
- PV si impact fort

2016

- 3 contrôles sur site
 - Pas de pb soulevé

2017

- vérification existence dossier

Bassin pluvial à Vic-le-Comte
Photo DDT63 – déc 2016



3.1

Qualité de l'eau : rejets industriels Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

ICPE à l'occasion du
plan de contrôle ICPE

Laiteries

Rejets des centres de
stockage de déchets

- Rejets directs
- Résultats des auto-contrôles
- Existence/respect du plan d'épandage

- Rapport avec amélioration à faire
- APMD si rien de fait
- PV si impact fort

2016

- 2 contrôles DDPP
 - Signalement pollution sur réseau EP
laiterie de Theix => passage camera



2017

- 72 contrôles ICPE
toutes thématiques confondues

3.1

Qualité de l'eau : captages d'eau potable

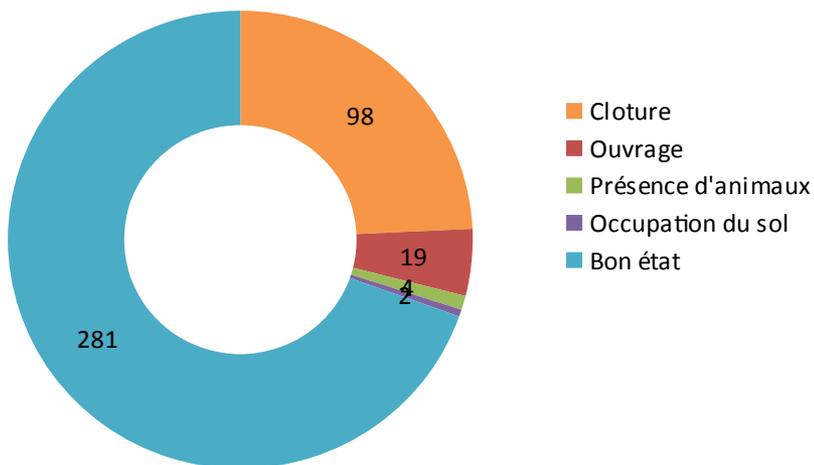
Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2016

- **2 contrôles "complets"** (7 ouvrages+périmètre immédiat+périmètre rapproché) réalisés par l'ARS
- **Environ 20 contrôles "flash"** (ouvrage de prélèvement et périmètre immédiat)

- **rappports**

Visites simplifiées 2012-2014



2017

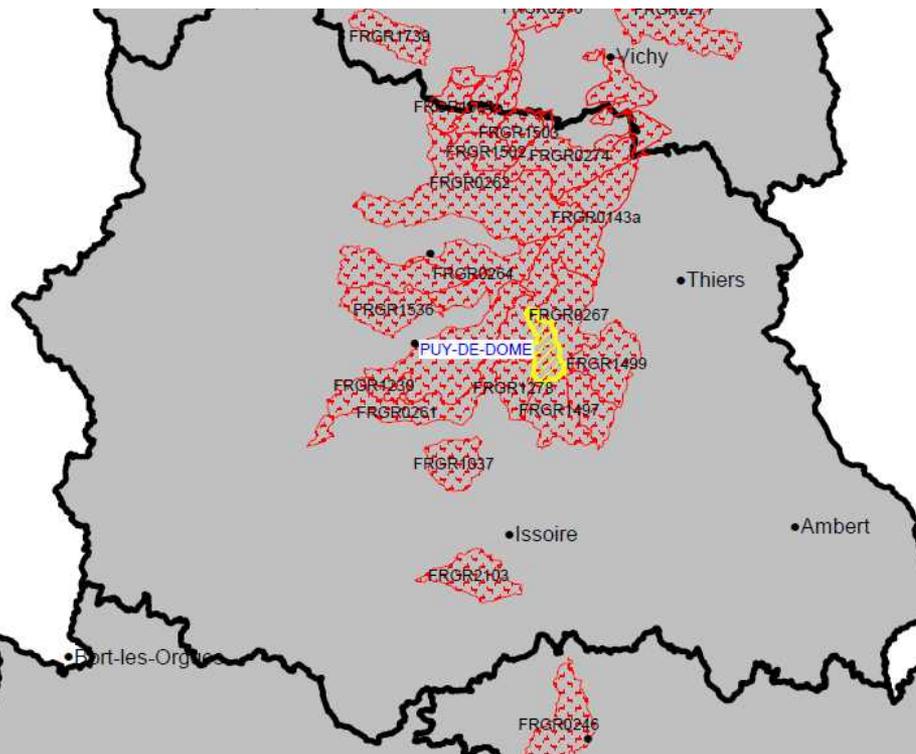
- **2 complets :**
Mairie de Champetières, 2 captages – SIAEP Clidane Chavanon, 3 captages



ME en état moyen, proches du bon état, avec une pression en phytosanitaires



ME en risque pour les phytosanitaires



- PV d'avertissement dans un premier temps si personne mal informée ou si cours d'eau en pointillé non nommé et faible longueur.
- PV si personne informée et si cours d'eau en BCAE

3.1

Qualité de l'eau : pollutions par les pesticides - ZNT Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

2016

- 45 jours de contrôles (printemps pluvieux)
- Bassin versant du Buron
 - 1 non conformité relevée



2017

- 140 jours prévus
- Sur le bassin versant du Lembronnet- Charlet et Bouble avec des contrôles inopinés sur bassins possédant des captages d'eau potable
 - suite avertissement, sélection orientée l'année n+1 en contrôle conditionnalité

Évolutions réglementaires

- Depuis le 1er janvier 2017, interdiction pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics, d'utiliser des pesticides dans les espaces verts publics et la vente en libre-service aux particuliers. Les pesticides chimiques sont désormais délivrés aux particuliers suite à un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié.
- À compter du 1er janvier 2019, l'interdiction d'usage des pesticides sera généralisée aux particuliers.
- Arrêté préfectoral du 3 août 2016 fixant les mesures de protection des personnes vulnérables lors de l'application de produits phytopharmaceutiques : réglementation de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques au droit des lieux et établissements sensibles dans les parcelles agricoles.

3.1

Qualité de l'eau : pollutions par les pesticides - équipement *Ciblage – Points de contrôle - Stratégie*

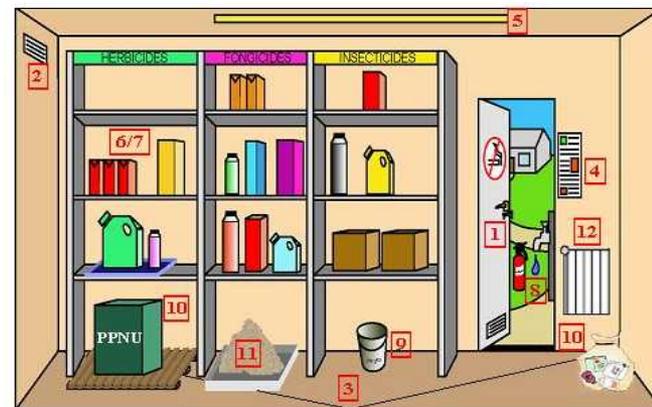
Échantillonnage en parallèle à celui fait dans le cadre des contrôles PAC

- local de stockage
- aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur
- Rapport administratif
- PV

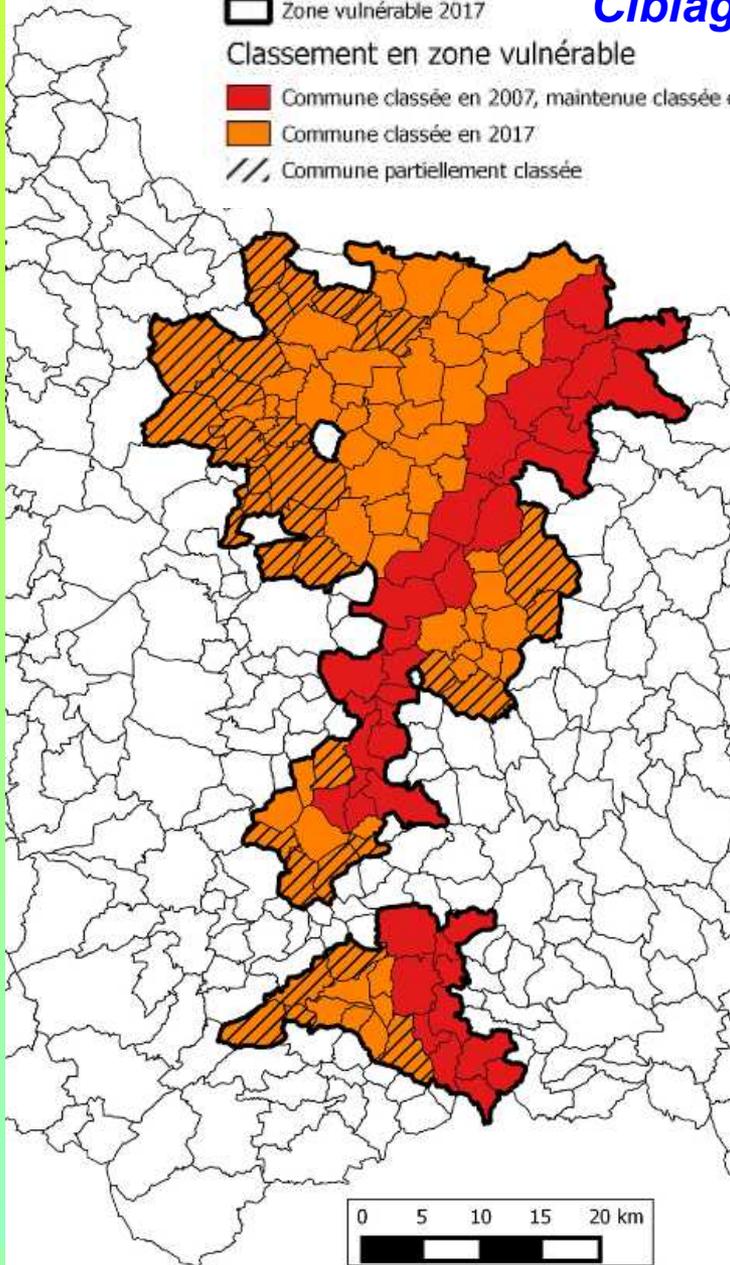
2016 • 66 contrôles faits par la DRAAF-SRAL (en contrôle PAC et hors PAC)

- 1 non-conformes

en France, des constats de commerce parallèle (peu observé en Auvergne)



2017 • 70 prévus
renforcement du contrôle sur le matériel de pulvérisation

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

- conditions de collecte et de stockage des effluents d'élevage à l'exploitation
- conditions de fertilisation (plan prévisionnel et cahier de fertilisation plafond d'apport à 170Kg/ha)
- présence bande enherbée et couvert hivernal
- Rapport et rappel à la réglementation
- PV et/ou ciblage en contrôle PAC l'année suivante

3.1

Qualité de l'eau : pollution diffuse par les nitrates Contrôles réalisés – Suites données - Perspectives

- 2016 • uniquement des contrôles conditionnalités : 21 en ZV

■ Dossiers pénalisés à 1% (4 dossiers)

■ Dossiers pénalisés à 5% (5 dossiers)

5 avec absence d'analyse de sol

5 avec absence de plan prévisionnel de fumure et/ou cahier d'épandage

2 avec absence de CIPAN

- 2017 • contrôles conditionnalités selon échantillonnage
- contrôle au titre police eau (en parallèle du contrôle PAC-conditionnalité) en zone classée après 2007

=> Pas de PV, mais seront retenus pour les contrôles PAC 2018

Recherche des sources de pollution pour faire cesser la pollution au plus vite

PV si intentionnel ou si résultant d'un défaut d'entretien/précaution notoire ou si impact fort

2016

Diverses pollutions accidentelles aux hydrocarbures

Diverses pollutions signalées sans pouvoir identifier source

=> 3 signalements, 2 fiches intervention SDIS, 2 PV gendarmerie

2017

Déplacement de l'AFB sur chaque pollution signalée par le SDIS, lorsque la gendarmerie n'est pas sur place

3.1

Qualité de l'eau : autres pollutions liées aux effluents d'élevage

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Communiqué de presse renouvelé en nov 2015, janv 2017

Période de gel et de neige

Zone de fabrication de fromage

- Distances/conditions d'épandage
- Rejet de lactosérum
- **Timbre Amende ou PV**

2016

- pas épandage sur neige signalé
- pas de rejets de lacto signalé



2017

- **signalement en janv 2017, amont BV Veyre**
- **Vérification capacité stockage BV Cubes et Braynant**

3.2

- Qualité eau
- **Gestion quantitative ressource en eau**
 - Ouvrages de prélèvement**
 - Respect restriction sécheresse**
- *Sécurité publique*
- Préservation milieux aquatiques
- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune
- Gestion espèces chassables et police chasse
- Préservation faune et flore
- Protection habitats

3.2

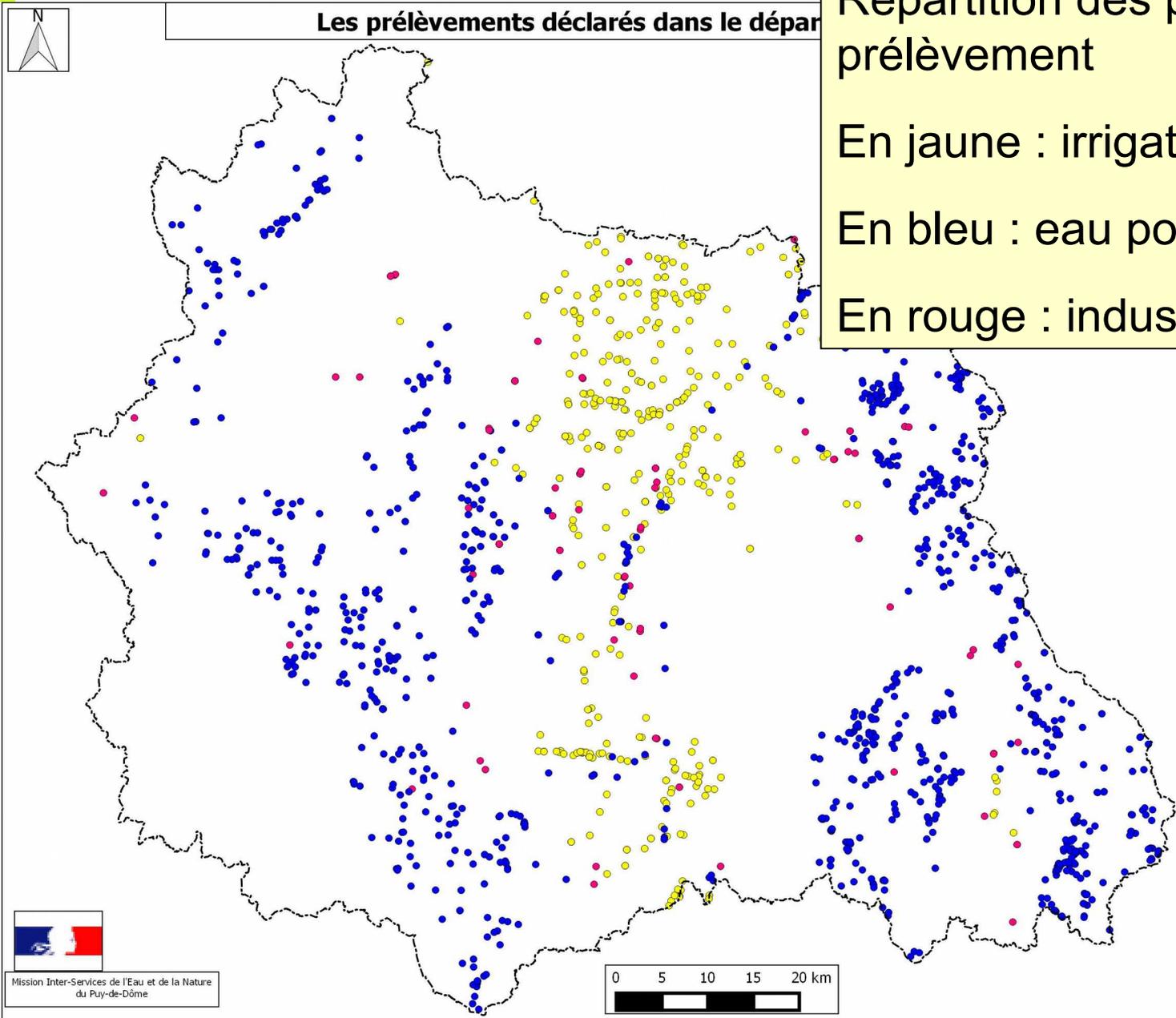
Les prélèvements déclarés dans le départ

Répartition des points de prélèvement

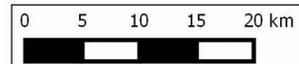
En jaune : irrigation

En bleu : eau potable

En rouge : industrie



Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature
du Puy-de-Dôme



12/01/2017

3.2

Gestion quantitative de l'eau : prélèvements

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Petits cours d'eau sensibles aux étiages

Bassins versants avec des déséquilibres besoin/ressource

- Existence de compteurs
- Rendement des réseaux AEP
- Respect du débit réservé
- APMD pour équipements
- PV si réglementation connue



- 2016
- vérification pose échelle limnigraphique (ASA Morge)
 - contrôle respect débit réservé, suite alerte sécheresse sur eau mère, couze et alagnon

- 2017
- prélèvements dans plan d'eau et bief => **régularisation**
 - vérification existence compteur et respect volume maximum autorisé

3.3

- Qualité eau
- Gestion quantitative ressource en eau

- **Sécurité publique**
 - Barrages**
 - Remblais en lit majeur**

- Préservation milieux aquatiques
- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune
- Gestion espèces chassables et police chasse
- Préservation faune et flore
- Protection habitats

3.3

Sécurité publique : barrages

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Barrages de classe A, B, C



- Existence dossier de l'ouvrage, registre entretien
- Existence études réglementaires
- Entretien barrage

- Rapport avec amélioration à faire
- APMD si rien de fait
- PV si impact

2016 • Visites de 30 barrages à potentiellement classer en C => 4 retenus comme à classer

- 1 barrage C supprimé (St-Pierre le Chastel)
- 7 contrôles DREAL : 3 A , 4B

2017 • 14 prévus

3.3

Sécurité publique : remblais en lit majeur

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Zones inondables :
Allier, Dore, ...

- Existence d'une autorisation/déclaration
- Superficie du remblais (> 400 m²)
- Respect du règlement du PPRi
- APMD pour retrait des remblais
- PV en parallèle



- 2016**
- Analyse systématique le long de l'Allier via photo-aérienne
 - 3 rapports de manquement, 3 APMD signés

- 2017**
- Dans le cadre surveillance générale

3.4

- **Qualité eau**
- **Gestion quantitative ressource en eau**
- ***Sécurité publique***

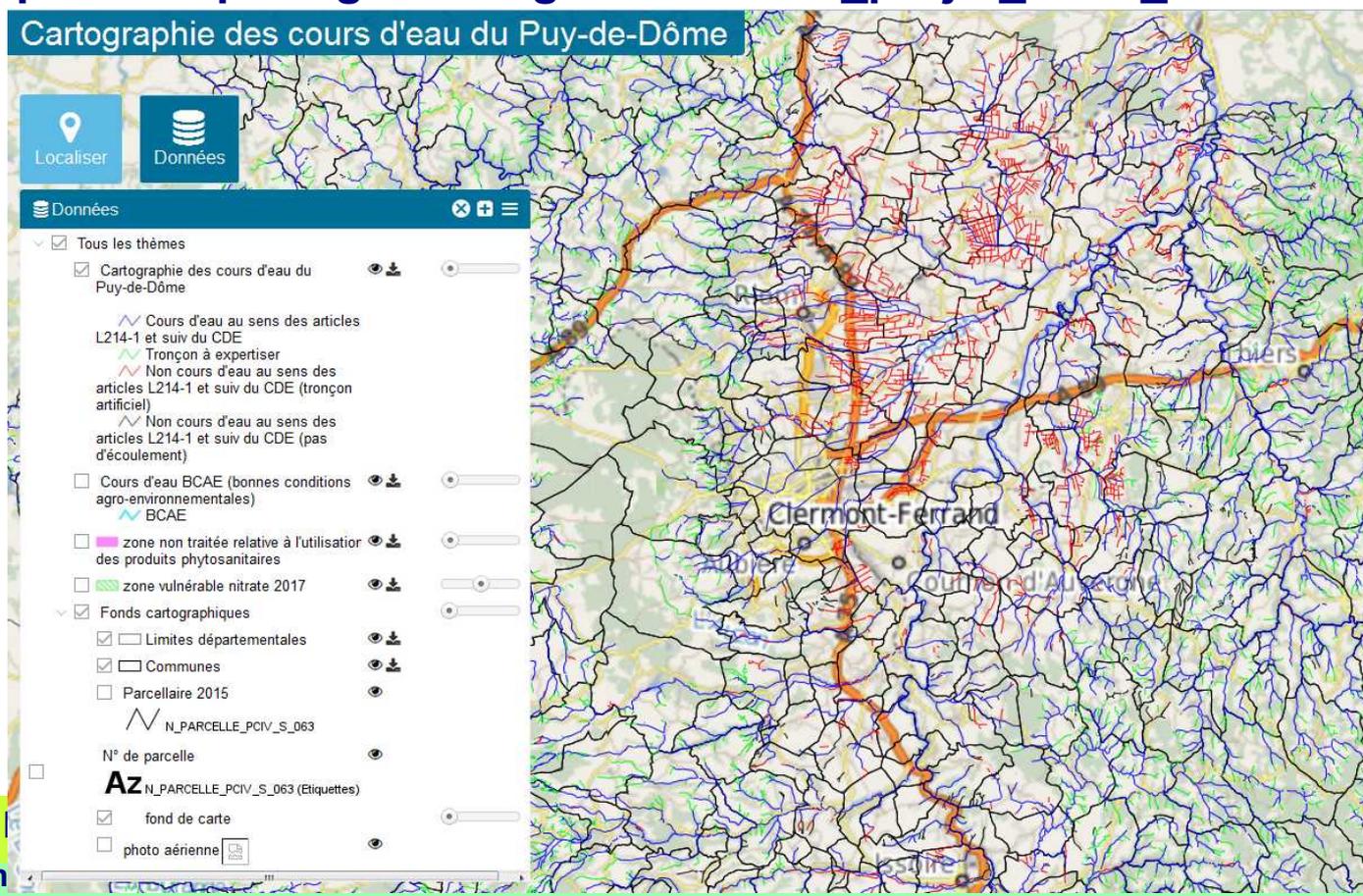
- **Préservation milieux aquatiques**
 - Obstacles à la continuité**
 - Travaux en cours d'eau**
 - Travaux en zone humide**
 - Plan d'eau / vidange**

- **Exercice pêche**
- **Surveillance des territoires**
- **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
- **Gestion espèces chassables et police chasse**
- **Préservation faune et flore**
- **Protection habitats**

3.4

Une cartographie des cours d'eau pour clarifier les règles

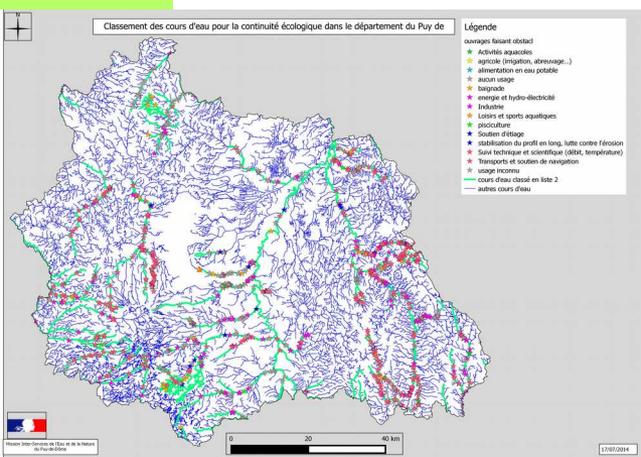
- Instruction ministérielle du 3/06/2015,
- Définition inscrite au L215-7-1 du CE depuis le 8/8/2016
- Groupe de concertation cours d'eau
- Carte mise à disposition sur internet depuis le 15/12/2015 et mise à jour le 15/12/2016 (après travail expertise en Limagne) :
http://carto.prodige-auvergne.fr/1/ddt63_projet_carto_coursdeau.map



538 ouvrages à rendre franchissable d'ici fin 2017, avec délais de 5 ans supplémentaires pour ceux qui auront défini une solution

En 2016

- 15 visites pour expliquer et vérifier
- 14 ouvrages mis en conformité, 38 en travaux



Aménagement du seuil de Marsac en Livradois
Au démarrage des travaux – après travaux





Enrochement, St-Priest des Champs

Cours d'eau en bon état

- existence d'un récépissé ou autorisation
- respect des prescriptions
 - période, conditions
 - impact (MES, ...)

- Remise en état
- PV

2016 • 212 visites

- **24 non-conformes => mesures prises + 9 PV**

2017 • 110

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

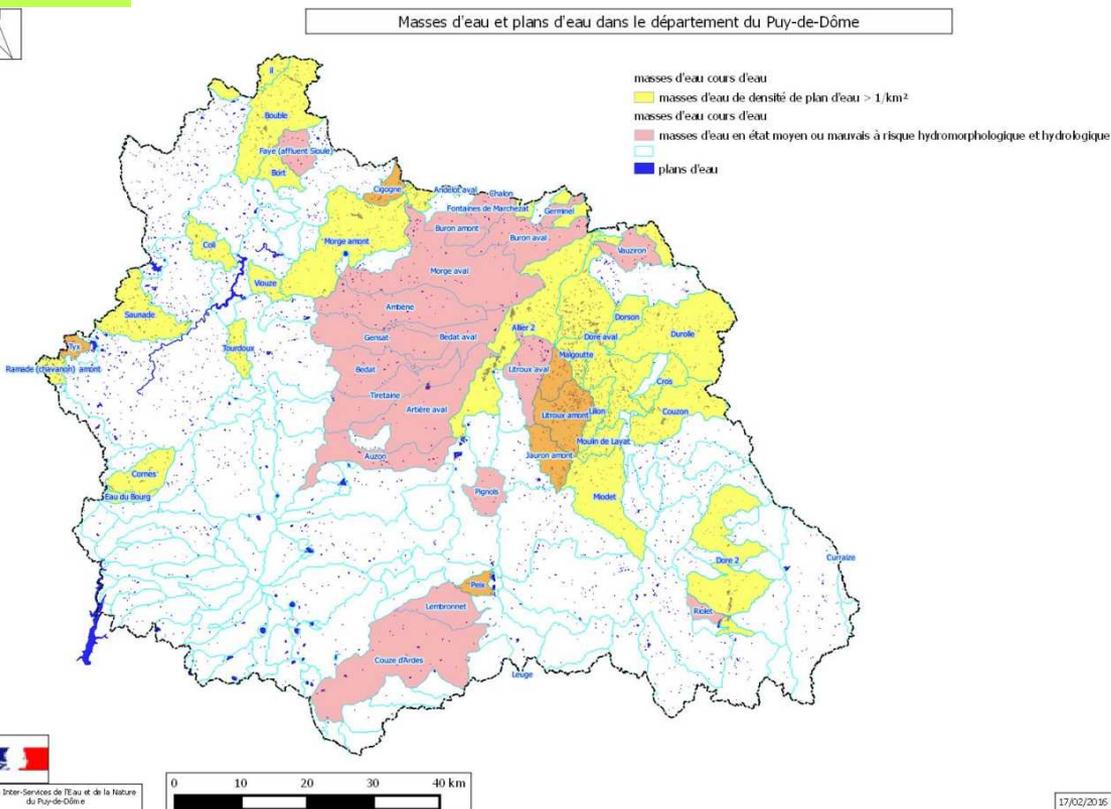
*Drainage d'une zone humide
Charbonnière les Varennes – Photo DDT63-2016*

- existence d'un récépissé ou autorisation
- respect des prescriptions
 - période, conditions
 - impact (MES, ...)
- Mise en œuvre mesures compensatoires
- Remise en état
- PV

- 2016**
- 30 contrôles
 - 1 PV, 1 rapport de manquement

- 2017**
- 1 mesure compensatoire à mettre en œuvre
 - au moins 17 contrôles (vérification décisions 2014-2015)

Cours d'eau impactés par les plans d'eau



- existence d'un récépissé ou autorisation
- qualité rejet
- respect du débit réservé aval à l'étiage ou lors du remplissage
- respect des prescriptions
 - grilles, moines
 - prise d'eau
- Régularisation, AP
- APMD si délais AP non respecté
- PV si impact

3.4

Milieu aquatique : plan d'eau - vidange

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

- 2016 • 4 réunions en commune avec maire, propriétaires, animateurs CLE pour rappel régularisation plan d'eau
- 44 visites ciblées en priorité sur des actes délivrés avant 2013

- **13 non-conformes**

=> 1 PV et 2 APMD, 1 effacement à venir, 11 compte-rendu



Drainage de zone humide et curage non autorisé à l'occasion d'une vidange de plan d'eau Compains

- 2017 • 60 visites ciblées sur :
 - vérification AP pris en 2013
 - plans d'eau avec prélèvement

3.5

3.6

3.7

- Qualité eau
- Gestion quantitative ressource en eau
- *Sécurité publique*
- Préservation milieux aquatiques

- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune

- Gestion espèces chassables et police chasse
- Préservation faune et flore
- Protection habitats

3.5

Pêche

2016 • 0 PV

2017 • à l'occasion surveillance territoire

3.6

Surveillance des territoires

Objectifs

- ◆ Constater et rechercher des atteintes aux espèces et aux milieux
- ◆ Surveiller les têtes de bassin avec Masses d'eau en très bon état ou bon état ou avec déficit de connaissance
- ◆ Maintenir une présence dissuasive sur le terrain
- ◆ Informer et sensibiliser du public
- ◆ Garder contact avec les élus

2016 • 65 jours AFB et 493 jours ONCFS

- **219 contacts avec monde institutionnel, 669 contacts avec usagers**

2017 • À l'occasion autres contrôles ciblés

- 1 opération groupée multi-thématique sur la Chaîne des Puys

3.7

Lutte contre le braconnage (notamment nocturne) anguille, saumon, grenouille faune sauvage

2016

- 1 mission de nuit ONCFS sur l'Allier classé pour les poissons migrateurs et 11 missions sur zone de fraie de la grenouille rousse => **Pas d'infraction relevée**
- 16 services de nuit contre braconnage chasse => **0 infraction relevée**
- 5 opérations police jour (chasse et véhicules en milieu naturel) avec renfort => **les PV sont comptabilisés avec le reste des PV**



Fraie de la grenouille, Sancy
Photo - ONCFS63

2017

- 6 opérations sur les cours d'eau classés pour les poissons migrateurs et axes à enjeu et sur zone de fraie de la grenouille rousse
- 10 nuits et 9 opérations pour la faune sauvage

3.8

- Qualité eau
- Gestion quantitative ressource en eau
- *Sécurité publique*
- Préservation milieux aquatiques
- Exercice pêche
- Surveillance des territoires
- Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune

- **Gestion espèces chassables et police chasse**

- Préservation faune et flore
- Protection habitats

3.8

Prélèvements d'espèces chassables et exercice de la chasse

2016

- 540 jours de contrôles
- 632 contrôles de permis de chasse
- 293 contacts avec le monde de la chasse
- **12 timbres amendes**
- **38 PV pour infraction chasse ou agrainage**
- **1 rapport manquement administratif**

2017

- 402 jours de contrôles



Goudron de Norvège déposé contre un arbre et agrainage illégal de sangliers

- **Qualité eau**
 - **Gestion quantitative ressource en eau**
 - ***Sécurité publique***
 - **Préservation milieux aquatiques**
 - **Exercice pêche**
 - **Surveillance des territoires**
 - **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
 - **Gestion espèces chassables et police chasse**
-
- **Préservation faune et flore**
-
- **Protection habitats**

3.9

Préservation faune - flore : lutte contre destruction, perturbation, arrachage, cueillette *Ciblage*

Espèces à l'état de conservation très défavorables
Espèces disposants d'un plan d'action

2016 • 33 jours
• 8 PV

2017 • 42 jours
+ selon signalement



Saisie de Passereaux et autres oiseaux – automne 2016
Photo - ONCFS63

Préservation faune - flore : existence/respect dérogation espèces



Clôtures de protection des amphibiens



Compensation en faveur des reptiles
(Sites de pontes, Gîtes à Alytes)



Mares et fossés compensatoires

2016 Contrôle des mesures prévues à un dossier de dérogation espèces protégées Dossier de l'A71 – rampe des volcan

- Arrêté Préfectoral du 4 mars 2016
- Début des travaux des mesures ERC en mars et avril 2016
- Contrôle inopiné ONCFS-DDT63 le 14 décembre 2016
=> qq modifications apportées pendant les travaux à régulariser

2017 1 dossier

Préservation faune - flore :
existence-respect
évaluation incidence Natura 2000 et dérogation espèces
Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Sites Natura 2000
Activités visés dans listes EIN2000

Gros projets



Prés salés de St-Maurice es Allier

- existence d'une évaluation/étude
- respect des prescriptions
 - période, limites
- Mise en œuvre mesures compensatoires
- Rappel réglementaire et exigence d'une évaluation/étude
- PV

2016 • 24 jours

2017 • 20 jours prévus

Préservation faune - flore : établissements détenant de la faune sauvage

Ciblage – Points de contrôle - Stratégie

Élevages de sangliers, de daims, cerfs, ..
Zoo, cirques, animaleries, particuliers

- autorisation de détention,
- certificat de capacité,
- conditions de détention
- Rappel si minime, APMD sinon
- PV, saisie



Élevage irrégulier de sangliers
Photo : ONCFS63 – janv 2017

- 2016**
- 26 contrôles
 - 2 APMD, 10 PV, 5 rapports adm

- 2017**
- 20 animalerie, centre de soin, élevages gibier

- **Qualité eau**
 - **Gestion quantitative ressource en eau**
 - ***Sécurité publique***
 - **Préservation milieux aquatiques**
 - **Exercice pêche**
 - **Surveillance des territoires**
 - **Lutte contre braconnage ressource piscicole/faune**
 - **Gestion espèces chassables et police chasse**
 - **Préservation faune et flore**
-
- **Protection habitats**

La circulation des véhicules motorisés est interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique

(Articles L.362-1 à 8 du code de l'Environnement, Circulaire ministérielle dite « Nelly OLLIN » du 6 septembre 2005 complétée le 13 décembre 2011)



*Érosion suite pratique VTM
Photo : ONCFS63*



En 2016, 2 manif. et une trentaine d'opérations => 24 PV pour 47 véhicules

Sur le secteur Chaîne des Puys/Faille de Limagne, appui des gardes nature du PNRVA.

En 2017, 160 jours prévus, 1 à 3 manifestations

3.10

Surveillance des réserves naturelles

Les activités sur la réserve sont réglementées par le décret instituant la réserve.

Gardes spécifiques



Réserve Naturelle

En 2016 sur la réserve de Chastreix-Sancy, environ 223 infractions relevées

- chiens hors GR30 et/ou non tenu en laisse : 146
- hors sentier (dérangement faune, flore, milieux naturels) : 29
- avion inférieur à 300 m de hauteur : 10
- vélo : 18
- bivouac, cueillette, déchets, dérangement faune, divagation chien, prélèvement minéraux, escalade, véhicules à moteur : 20

3.10

Surveillance des sites classés

Un inspecteur à la DREAL

En 2016, 3 contrôles => 1 infraction (coupe)

En 2017, 10 jours prévus



Coupe à blanc
sur la cheire d'Aydat

3.9

Espaces naturels :

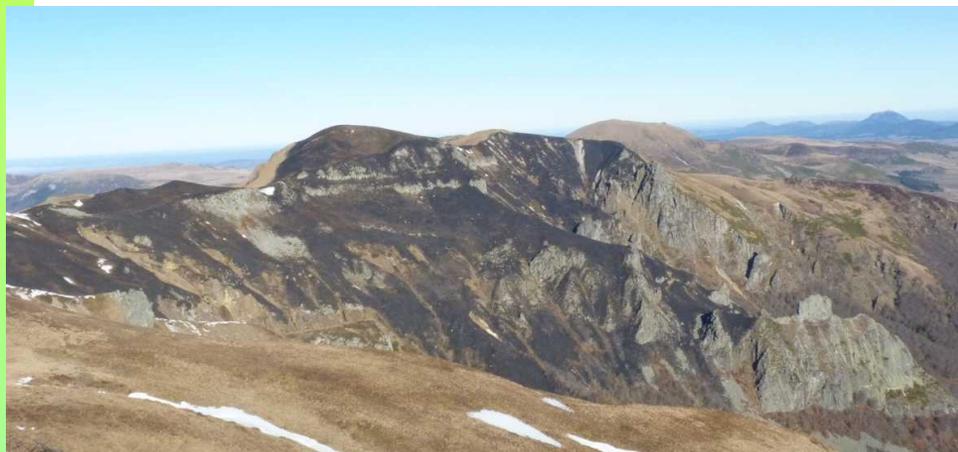
Contrôle des activités humaines réglementées

feux, dépôts de déchets, divagation des chiens, manifestation sportive, ...

Ciblage – Stratégie

zone avec forte pression anthropique,
manifestation sportive en milieu
sensible ou avec effectif important

- Rappel si minime
- TA ou PV sinon



Incendie de déc 2016 de la vallée de Chaudesfour et des crêtes du Sancy



2016 • **3 PV d'avertissement pour écobuage**

• **3 PV pour dépôts d'immondices**

2017 • **17 jours prévus**

Pour plus d'information

Site internet de l'Etat dans le Puy-de-Dôme

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

18+2 dépliants
thématiques
(cours d'eau,
défrichement)

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/information-et-recommandations-r823.html>

The screenshot shows the top navigation bar of the website. On the left is the French Republic logo and the text 'PRÉFET DU PUY-DE-DÔME'. The main title is 'Les services de l'État dans le Puy-de-Dôme'. On the right, there are buttons for 'Contacts', 'Sites de la région', and 'Recherche...'. Below the title is a horizontal menu with items: 'Services de l'État', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', 'Démarches administratives', and 'Vous'. At the bottom left of the header, it says 'Accueil > Politiques publiques > Environnement, eau, prévention des risques'. On the bottom right, there is a 'Partager' button with social media icons for Facebook, Twitter, and Email.

Politiques publiques

[Agriculture et forêt](#)

[Animaux et filière animale](#)

[Aménagement du territoire - Urbanisme -](#)

[Fiscalité de l'urbanisme](#)

[Commerce et protection des consommateurs](#)

[Construction, habitat et logement social](#)

[Culture et patrimoine](#)

[Droits des femmes, égalité entre les hommes et les femmes](#)

[Economie, emploi et travail](#)

[Education](#)

[Élections et citoyenneté](#)

[Environnement, eau, prévention des risques](#)

[Finances publiques](#)

[Jeunesse, sports, éducation populaire, vie associative](#)

[Relations avec les collectivités locales](#)

[Sécurité et protection des populations](#)

Environnement, eau, prévention des risques



Bruit

Eau



The flyer features a central image of a man in a grey jacket and dark pants kneeling by a stream, holding a long pole. The text on the flyer reads: 'Une police au service de la préservation de l'eau et de la nature'. Below the image, it says 'Contrôle du débit réservé par un inspecteur de l'environnement de l'IREMA'. At the bottom, there is a question 'Pourquoi ? Comment ?' followed by the text: 'Toute personne physique ou morale dont l'action peut avoir un impact sur l'environnement est susceptible d'être contrôlée.' The logo of the Direction Départementale de l'Environnement du Puy-de-Dôme is visible, along with the date 'mars 2014'.

17 mars 2017

Merci pour votre attention

